

Flou et incertitudes en cette rentrée 2024

Le 9 juin, le président de la république annonçait la **dissolution** de l'assemblée nationale pour « clarifier la situation politique » à l'issue du scrutin européen qui était **défavorable à son camp** présidentiel.

Les 30 juin et 7 juillet, avaient lieu les Elections législatives anticipées. Le groupe **NFP arrivant en tête** contrarie les objectifs du parti présidentiel. Résultat : pas de grand bloc vainqueur, pas de désignation d'un-e 1^{ER} ministre et pas de nouveau gouvernement.

Le 5 septembre, **après 2 mois** de tergiversations, le Président nomme un premier ministre (Michel BARNIER) issu de la droite républicaine arrivée 4^{ème} aux élections soit 46 élu-es sur 577 sièges à pourvoir !

Ne nous y trompons pas, le futur gouvernement **n'abrogera pas la réforme des retraites** et n'augmentera pas de manière significative le SMIC. Autrement dit, un gouvernement **bien en phase** avec la politique du gouvernement démissionnaire depuis 51 jours. Ce dernier ayant déjà préparé un budget 2025 « réversible » encore **plus austère** que 2024 qui était déjà à la baisse.

Ce projet de budget global 2025 dit réversible « constitue une baisse de 15 Md€ des dépenses de l'Etat par rapport à la Loi de finances adoptée en 2024 » selon le président de la commission des finances. Sans oublier qu'il faudra rajouter 5 Md€ d'économie dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, soit 20 Md€ au total.

Dans le détail :

*Hausse des budgets de la défense et de la sécurité.
Baisse de moyens pour l'aide publique au développement, le sport, l'agriculture, l'outre-mer, l'écologie et la santé mais aussi le travail et l'éducation nationale...*

Rappelons que la Loi de Finances détermine, entre autres, le montant de l'enveloppe des Missions Nationales de Service Public (MNSP) mais aussi le plafond d'emplois de l'agence en ETP. En 2023, la Loi de Finances avait attribué 20,7 Md€ aux MNSP. En 2024, la loi de finance annonçait **une diminution de presque 1 Md€**. En 2025 ce serait encore 3 Md€ de moins...

Mis bout à bout, tous ces événements plongent les services publics dont l'AFpa et ses salarié-es dans un **bouillon d'incertitude** mais aussi d'inquiétude.

Conséquences directes pour l'AFPA et son personnel :

- Détérioration des conditions de travail,
- Commandes souvent bloquées,
- Diminution des effectifs : - 800 emplois (CDD-CDI)
- Des augmentations de salaires qui ne suivent toujours pas l'augmentation du coût de la vie,
- Perte de marchés nationaux et régionaux qui réduisent encore notre activité
- Dégradation du patrimoine par manque de budget malgré les ventes immobilières liées au Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI 1)

En d'autres termes, toujours moins pour nos salaires, toujours plus de difficultés pour nos besoins RH ou nos budgets de centres pour leur fonctionnement et leurs nécessaires rénovations.

Pour autant, il nous faut **rester optimiste**. Pour preuve, ces dernières semaines, avec la CGT les salariés ont gagné de nombreuses luttes : près d'1 million de salarié.e.s de l'action sociale **ont gagné** des augmentations de salaire et des primes pour le travail de nuit, les cheminots ont gagné 18 mois de départ anticipé à la retraite et les danseurs des Jeux Olympiques et Paralympiques le doublement de leur salaire... Oui, **se mobiliser ensemble change la donne !**

Le **mardi 1^{er} octobre**, premier jour de débat sur le budget à l'Assemblée nationale, **la CGT organise une puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles** pour gagner :

- L'augmentation générale des salaires et des pensions
- L'égalité entre les femmes et les hommes
- L'abrogation de la réforme des retraites
- Le financement de nos services publics
- Le développement de l'emploi industriel en lien avec les enjeux environnementaux.

Dans ce contexte d'urgence sociale, la CGT AFPA sera dans la rue pour que l'AFPA bénéficie de **moyens pérennes** pour assumer ses missions et reconnaître justement ses salarié-e-s tout en préservant leur santé.



A suivre de près...

A la rentrée précédente nous vous informions d'une baisse des budgets formation des demandeurs d'emploi dans le cadre du PIC 2024-2027.

L'intention du gouvernement, sous prétexte de la baisse du chômage, était de réduire les financements des conseils régionaux. De 15 milliards d'euros de budget de 2018 à 2022, on passe à un budget amputé des 3/4 soit 4 milliards pour la période 2024-2027.

Conséquences pour L'Afpa et ses salarié-es : une nouvelle perte d'activité de formation des demandeurs d'emplois. A cela se rajoute, la perte de marchés nationaux tels que les CSP et, cerise sur le gâteau, les premiers retours de l'appel d'offre national sur Territoire digital s'annonceraient défavorables pour l'Agence.

La CGT rappelle que l'activité de formation ne doit pas être une marchandise, tout comme nos écoles et notre système de santé publique. La formation est un droit fondamental, constitutionnel qui doit répondre aux besoins de la société dans le cadre d'un service public de formation professionnelle.

Montreuil, le 11 septembre 2024

Négociations :

- ❖ NAO – SALAIRES : 19 septembre et 9 octobre
- ❖ RPS : 10 octobre
- ❖ CET : 15 octobre
- ❖ Egalité femmes/hommes : 16 octobre
- ❖ Diversité : 17 octobre

Conseil d'administration de l'Afpa : 3 octobre 2024

CSEC : 25 et 26 septembre 2024 et 4 et 5 décembre 2024

A retenir

ZOOM sur...

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 : une opportunité pour une société plus inclusive ?

Les Jeux Paralympiques 2024 constituent un événement majeur qui va mettre en lumière les valeurs du sport et du dépassement de soi.

Si ces jeux sont l'occasion de démontrer que le sport est un vecteur d'inclusion et que toutes et tous peuvent trouver leur place pendant et après l'événement, en dehors, la pratique sportive reste encore difficile d'accès pour bon nombre de personnes porteuses de handicap avec de fortes inégalités de genre.

Les chiffres montrent l'importance du défi : sur 18 millions de licencié-es, moins de 100 000 sont licencié-es handisport ou sport adapté – dont seulement 35% de femmes.

C'est pourquoi la CGT appelle les pouvoirs publics à :

- **Renforcer** les financements en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- **Garantir** des emplois stables et de qualité pour celles travaillant dans le cadre des Jeux,
- **Faire** de l'accessibilité une priorité dans tous les domaines, y compris le transport, le logement, la formation, l'emploi et la culture,
- **Mener** une politique de communication valorisant la diversité et l'inclusion.

Aussi, la CGT AFPA rappelle que le droit au travail est un droit fondamental pour toutes et tous, y compris pour les personnes en situation de handicap.

Les chiffres sont sans appel : le taux de chômage des personnes handicapées est de 12 % selon l'Insee, près du double de celui de la population totale¹.

¹ Source : [Observatoire des inégalités](#)

La CGT reste présente à vos côtés pour défendre vos intérêts, cela passe aussi par la défense de l'Afpa, de son avenir et de ses emplois.

La CGT communiquera toujours de façon réfléchie et mesurée dans le seul but de vous informer de façon juste et sincère sans mettre en péril notre institution.

